

compilé à des fins statistiques, ses avantages sont souvent indéfinissables en termes monétaires et ils ne peuvent être que partiellement recueillis en termes statistiques.

2. Commerce des services et établissement à l'étranger

Compte tenu de la nature des services, la question se pose à savoir comment ils peuvent être échangés au-delà des frontières - point qui constitue l'objet de la présente étude. Le transfert d'un service dépend dans une large mesure du contact direct établi entre le producteur et le "consommateur"; il arrive souvent que l'un ou l'autre doive se déplacer (par exemple, le producteur/expert-conseil ou le consommateur/touriste). Dans d'autres cas, les services peuvent être incorporés aux biens et transportés au-delà des frontières (par exemple, les livres, les bandes magnétiques et les bleus), bien qu'il faille habituellement un service quelconque pour "interpréter" la bande magnétique ou les bleus. D'ailleurs, certains services ne peuvent être transférés qu'au moyen de mécanismes compliqués et coûteux comme les réseaux de télécommunications et de transports, les institutions de santé et d'enseignement, etc.

De telles techniques de transfert permettent le commerce international de services à partir du pays d'origine. Toutefois, pour une raison ou une autre (par exemple, des exigences locales, la taille et l'efficacité de l'établissement, etc.), il se peut que de nombreuses industries de services comme les banques et les compagnies d'assurance créent des filiales à l'étranger pour y mener leurs affaires. Ce type de transfert ne représente pas du commerce international au sens où on l'entend généralement, bien que les transactions auxquelles il donne lieu soient importantes et puissent entraîner des mouvements considérables de fonds d'un pays à un autre. Ce type de transfert peut s'appeler une transaction effectuée par voie d'établissement.

Chargé d'étudier le commerce des services, le Groupe s'est concentré sur les services "pouvant" faire l'objet d'échanges internationaux, ou ayant été effectivement échangés. Cependant, vu l'importance des transactions effectuées par voie d'établissement et les questions qu'elles suscitent, le Groupe leur accorde une attention particulière dans différentes parties de ce rapport.

3. Rapports entre marchandises et services

Les marchandises et les services sont souvent étroitement liés les uns aux autres, tant au plan des transactions nationales qu'à celui des transactions internationales. Certaines marchandises sont indispensables à